

# Le coût du service pour gérer vos déchets en 2017

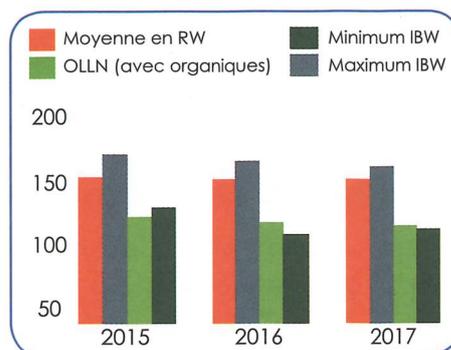
Intercommunale de gestion des déchets - in BW  
Commune d'Ottignies-Louvain-la-Neuve  
31543 habitants

## 1) Production de déchets des ménages et leur gestion

kg/habitant/an	Région wallonne	OLLN	Quel est le service de collecte et de traitement ?
	2016	2017	
Ordures ménagères	156,33	117,00	Collectes en porte à porte des ménagers incinérés et des organiques biométhanisés
Déchets verts	68,95	75,25	Collectes sélectives en porte à porte + recyparcs / Compostage
Encombrants	48,27	35,65	Collectes sélectives en porte à porte + recyparcs / Broyage - Incinération
Déchets inertes	90,75	83,21	Recyparcs / Recyclage
Bois	32,48	39,44	Recyparcs / Valorisation - Recyclage
Papiers/cartons	51,57	50,12	Collectes sélectives en porte à porte + recyparcs / Recyclage
Verres	29,72	34,68	Recyparcs + Bulles / Recyclage
PMC	16,23	14,08	Collectes sélectives en porte à porte + recyparcs / Recyclage
Métaux	7,55	9,26	Recyparcs / Recyclage
DEEE	6,15	7,51	Recyparcs / Valorisation - Recyclage
Autres (piles, huiles, pneus,...)	12,12	11,98	Recyparcs / Tri - Valorisation - Recyclage
<b>TOTAL</b>	<b>520,12</b>	<b>478,18</b>	

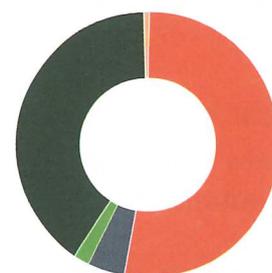
## Évolution de la production d'ordures ménagères kg/hab/an

Années	Moyenne en RW	Moyenne in BW		OLLN
		Minimum	Maximum	Avec organiques
2015	158,93	125,95	183,65	116,12
2016	156,33	96,60	176,17	110,00
2017	156,33	102,76	170,15	117,00



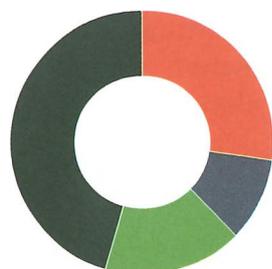
## 2) Coûts communaux à charge du citoyen en 2017

	€/an/habitant	en %
Collecte et traitement des ordures ménagères	24,97 €	52,76%
Gestion administrative	2,13 €	4,50%
Collectes sélectives et traitement	0,92 €	1,94%
Coûts liés aux recyparcs	19,10 €	40,35%
Action prévention	0,21 €	0,44%
<b>Total</b>	<b>47,33 €</b>	<b>100,00%</b>



## 3) Sources de financement

	en €	en %
Vente de sacs payants	615.279,50	28,42%
Région Wallonne (subside)	221.078,59	10,21%
Consommateurs (coût obligation de reprise *)	355.899,67	16,44%
Commune (taxe forfaitaire**)	972.528,00	44,92%
<b>Total</b>	<b>2.164.785,76</b>	<b>100,00%</b>



\* Détail du coût des obligations de reprises : huiles usagées (0,103 €/hab), huiles de friture (0), piles (1,57 €/hab), Emballages (6,40 €/hab), pneus (1,82 €/hab), déchets électriques et électroniques (1,39 €/hab)

\*\* La taxe forfaitaire et le service minimum comprennent les services en porte-à-porte des déchets tout-venant, des papiers-cartons, des PMC et des organiques, à la demande la collecte des déchets de branchages et encombrants ainsi que la collecte du verre et le parc à conteneurs

# ENSEMBLE, EN ROUTE VERS LE ZÉRO DÉCHET

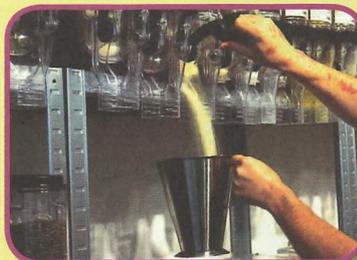
## Pourquoi passer au zéro déchet ?

### Pour diminuer son impact environnemental global

En comptabilisant les déchets du parc à conteneurs, des collectes en porte-à-porte et des bulles à verre, chaque personne en Région wallonne produit presque une demi tonne de déchets par an. La réduction des déchets est donc une nécessité et permet d'économiser des matières premières épuisables et précieuses.

#### 6 astuces faciles à mettre en oeuvre :

- 1° Refuser les déchets à la durée de vie très courte (tickets de caisse, sacs,...)
- 2° Acheter en vrac ou privilégier des produits moins emballés
- 3° Emprunter, louer, acheter d'occasion
- 4° Recycler ses encombrants (via la Ressourcerie) et ses déchets organiques
- 5° Choisir des produits réutilisables : par exemple troquer les bouteilles à usage unique contre une gourde
- 6° Faire soi-même : ses produits d'entretien, ses légumes, ses cosmétiques, ses conserves



### Pour faire des économies au quotidien

Diminuer les quantités de déchets produites amènera forcément une réduction des coûts, tant collectifs qu'individuels. **Au niveau de la Ville**, si le volume global des déchets collectés diminue, la facture de collecte des déchets diminuera, et donc aussi votre facture. **Au niveau des ménages**, le vrac, la réalisation de ses produits d'entretien, l'utilisation de l'eau du robinet, le compostage... permettent de limiter la quantité de sacs poubelles utilisés mais aussi de faire des économies à l'achat.

### Parce que moins d'emballages = plus de propreté !

Le verre consigné, l'eau du robinet, les récipients réutilisables pour le pique-nique et les boissons... voilà autant d'emballages qui ne finiront pas à la poubelle (ou dans la nature...) !

## Ville zéro déchet

Il y a quelques semaines, notre Ville a été sélectionnée par la Région wallonne pour devenir ville zéro déchet. Au cours des deux années à venir, aidés par l'asbl Espace-Environnement, nous allons donc élaborer un programme d'action en ce sens.

### Tous ensemble

Vous souhaitez nous poser des questions, être identifié comme acteur zéro déchet, nous faire part de propositions ou participer à l'élaboration du programme, signalez-vous sur <http://www.o1ln.be/zerodechet> ou contactez le Service environnement 010/43 62 50 ou [environnement@o1ln.be](mailto:environnement@o1ln.be)

